

**Avis annuel 2024 : Périodes d'ouverture de la pêche en 2024**

L'arrêté préfectoral en date du 20 novembre 2023 portant sur la réglementation de la pêche en eau douce en Sarthe pour l'année 2024 est disponible sur <https://www.sarthe.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-transition-energetique-et-prevention-des-risques/Peche/Peche>.



**Syvalorm - Calendrier de collecte 2024**

Le calendrier sera distribué dans votre boîte aux lettres en même temps que le bulletin municipal annuel. Ce calendrier est d'ores et déjà consultable sur notre site web : [www.mairie-lombron.fr](http://www.mairie-lombron.fr). Pour rappel, seuls les déchets bien présentés et bien triés sont recyclés et valorisés.

**L'ACTU DÉCHETS N° 6**

**LES EMBALLAGES**

*Un emballage bien trié, c'est un emballage valorisé !*

**Ici, je dépose**

**CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT**

**3 consignes**

- UNIQUEMENT DES EMBALLAGES
- en vrac
- non emboîtés
- bien vidés

Il n'est pas nécessaire de rincer les emballages

Nous rappelons que les bébés ne sont pas des produits et donc leurs couches ne sont pas des emballages !

**Pourquoi trier ?**

Trier, on a tous à y gagner !

Un geste écologique et économique qui permet :

- la préservation des ressources naturelles
- la réduction des tonnages de déchets à enfouir fortement taxés (TGAP\*)

**\*Hausse + 306 % en 7 ans par tonne**

**RAPPEL :**

- 2023 : 51€/t
- 2024 : 58€/t
- 2025 : 65€/t

**\*TGAP : Taxe Générale sur les Activités Polluantes**

→ ordures ménagères

→ et « encombrants » (en déchèteries)

**En 2022 :** sur le territoire nous comptons : 24 bornes EMBALLAGES, 17 620 bacs jaunes et 2 022 800 sacs jaunes distribués

Grâce à chacun de vous, 4 073 t d'emballages ont été valorisés soit près de 38 kg par habitant.

**Destination des autres emballages :**

- EN DÉCHÈTERIE** : Les cartons
- Les contenants de toxiques**
- Les emballages en bois volumineux** (cagettes, coffrets de bouteilles...)
- Les emballages en verre** (bouteilles, flacons et bocaux) → EN BORNE VERRE
- Les emballages en tissu** (sacs, pochettes...) → EN BORNE TEXTILE
- Les sachets biodégradables** → DANS LE COMPOSTEUR
- Les petits emballages en bois, osier** (barquettes, boîtes de camembert...) → EN BAC ORDURES MÉNAGÈRES
- Les emballages de médicaments** → RETOUR EN PHARMACIE



Les décorations du centre bourg sur le thème de Noël sont en place depuis quelques jours grâce à la bonne volonté de Caroline, Jean-Claude, Sylvie et Xavier qui ont œuvré sous la pluie, le vent et le froid. Le châtaignier et le noisetier ont été utilisés pour tourner les anneaux olympiques, qui serviront de base aux futures décorations et resteront en place toute l'année 2024 pour se confondre avec les Jeux Olympiques.

Les illuminations ont été installées par nos agents techniques. Merci à tous pour l'embellissement de notre commune à la veille des fêtes de fin d'année.

**Mairie** : Tél : 02 43 74 08 08  
mairie-lombron@wanadoo.fr  
**Site web** : [www.mairie-lombron.fr](http://www.mairie-lombron.fr)  
Lundi, Mardi, Jeudi et vendredi  
De 09h à 12h et de 14h45 à 17h30  
**Agence Postale Communale** 02.43.81.84.75  
Lundi au samedi 09h à 12h  
Vendredi 09h à 12h, 14h à 16h  
**Bibliothèque** 02.43.54.80.58  
Lundi 16h à 18h  
Mercredi 10h à 12h . 15h-18h  
Samedi 10h à 12h  
**Ecole Pierre de Ronsard**  
Tél 02.43.76.63.21  
Email : ce.0720455d@ac-nantes.fr  
**Multi Accueil « Les Quéniaux »**  
Tél : 02 43 89 47 44

**SYVALORM - Déchèterie Lombron**  
Lundi et Samedi de 9h à 12h  
Mercredi et Vendredi de 14h à 17h  
**Syvalorm.fr** Tél : 02 43 20 93 23  
**Prochaines collectes des sacs jaunes :**  
Mercredi 28 décembre et 10 janvier  
**SPANC** 02.43.54.80.40  
**VEOLIA** 09.69.32.35.29

**Pharmacie MURATORI 02 43 76 62 75**  
**Pharmacies de Garde** Départemental 24h/24 7 jours/7 : N° 0 825 12 03 04 + code postal 72450 et/ou 72160

**Maison de Santé Pluridisciplinaire**  
2 rue des Justes Parmi les Nations  
**Médecin généraliste avec RDV**  
Docteur Laetitia Ravé **02 43 54 10 00**  
**Médecins de garde : 116 117**  
Numéro disponible le soir après 20h, le W-E à partir de 12h et les jours fériés.  
**Dentiste** : Dr A. SZPIRGLAS **02 43 54 10 02**  
**Infirmières** : K. BLOT - G.PAPPENS **07 88 23 84 27**  
**sans rendez-vous du lundi au samedi de 8h à 8h45 ( arriver 10 min avant la fermeture)**  
**Masseur Kinésithérapeute**  
Coralie POITRENAUD DUPAS **06 63 60 00 25**  
**Pédicure - Podologue**  
Lucile ANDORIN **02 43 54 10 06**  
**Psychologue** : Ophélie VALLEE **06 72 45 04 41**  
**Assistante sociale Connerré** : **02 43 89 50 29**

**Services d'Urgence**

15	17	18	112
SAMU	Police Gendarmerie	Pompiers	Toutes urgences

**Où trouver un défibrillateur cardiaque**  
Sur les murs de :

- La grange « musée » place de l'église.
- Des vestiaires du foot
- De la maison de santé

**Centre Antipoison** Angers 02.41.48.21.21

**Permanences des élus**

**Il n'y aura pas de permanence les samedis 23 et 30 décembre 2023.**  
Cependant les adjoints restent disponibles sur rendez-vous.

**Une réunion publique le 9 janvier 2023 à 19 h 00**  
**Salle Simone Veil**

**Loi APER. Zones d'accélération des énergies renouvelables concertation avec les habitants de Lombron**

La loi APER du 10 mars 2023 invite les collectivités à identifier les zones favorables au déploiement de projets d'énergies renouvelables sur nos territoires. Les administrés sont invités à donner leur avis sur les zones d'accélération que nous sommes amenés à déterminer.

Cette stratégie de transition énergétique repose notamment sur : La baisse de la consommation d'énergie, grâce à la sobriété et à l'efficacité énergétiques, l'augmentation de la production d'énergie décarbonée avec le déploiement des énergies renouvelables.

Lors du choix des zones d'accélération il conviendra de prendre en compte le périmètre des bâtiments de France, la ligne LGV et l'autoroute pour lesquelles un certain nombre de restrictions s'appliquent.

**Venez nombreux**

*Alain Gremillon, maire de Lombron,  
les adjoint.es, les conseiller.es municipaux  
et le personnel communal*

*vous souhaitent un joyeux Noël plein de bonheur et une  
nouvelle année remplie de joies.*

*Prenez soin de vous et de vos proches.*



## Compte rendu du Conseil Municipal du 13 décembre 2023

### 1- Attribution du marché de fourniture d'électricité

Le conseil municipal attribue le marché de fourniture d'électricité concernant les compteurs de 3 à 36 KVa à la société EKWATEUR PRO, pour une durée de 2 ans à prix fixe.

### 2- Convention de mise à disposition des locaux avec la communauté de communes du Gesnois Bilurien

Le conseil municipal rejette le projet de révision de la convention de mise à disposition des locaux utilisés dans le cadre de la compétence Enfance-Jeunesse avec la communauté de communes du Gesnois Bilurien.

### 3- Tarification de la PFAC

Le conseil municipal fixe le tarif de la Participation aux Financements de l'Assainissement Collectif à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 à 2 600 €.

### 4- Tarifs des locations de salles communales et des services communaux

Le conseil municipal fixe les tarifs 2024 des salles communales et des services communaux.

### 5- Désignation de deux membres à la commission Finances, Affaires économiques et Grands projets

Pauline LEBOUC et Aurélie GERBAULT intègrent la commission Finances, Affaires économiques et Grands projets.

### 6- DETR 2024 (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)

Le conseil municipal décide de solliciter la DETR 2024 pour le 3<sup>ème</sup> court de tennis avec éclairage.

### 7- Participation financière de la commune au bénéfice de la commune de Saint Célerin

Le conseil municipal décide d'allouer une participation financière de 642 € au bénéfice de la commune de Saint Célerin pour les travaux de terrassement réalisés chemins de Montrentin et de la Gouaslonnière.

### 8- Participation aux frais de scolarisation classe Ulis commune de Montfort le Gesnois

Le conseil municipal approuve le paiement des frais de scolarisation de 672 € d'un élève scolarisé en classe ULIS à Montfort le Gesnois pour l'année en cours.

### 9- Recensement de la population en 2024

Le conseil municipal décide la création de 4 postes d'agents recenseurs vacataires et approuve les modalités de recrutement et de rémunération.

### 10- ADEME : réseau élus pour agir

Le conseil municipal désigne Brigitte BOUZEAU pour rejoindre le réseau Elus pour agir « devenez acteur de la transition écologique et énergétique ».

### 11- Convention de partenariat avec le Pays du Mans : défi écoles zéro déchet

L'objectif du projet est de mettre en place un programme de réduction et de tri des déchets au sein de l'école Pierre de Ronsard. L'école tentera de réduire sa production de déchets et de développer le tri dans ses différentes activités. Une convention de partenariat est signée avec le Pays du Mans.

L'intégralité du compte rendu est affiché sur le panneau d'informations et consultable sur le site internet de la commune.

### ENEDIS : coupures de courant pour travaux

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de la clientèle, des travaux seront réalisés sur le réseau électrique et entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

**Jeudi 28 décembre 2023 de 14h à 16h30**

- chemin de Crocieux, route de Torcé, chemin de Bel Air et chemin de Bresteau

**Mercredi 17 janvier 2024 de 14h à 16h30**

- chemin des Touches et route de Beillé.

### Bibliothèque de Lombron

Pendant la période des fêtes, votre bibliothèque sera ouverte aux jours et horaires habituels **sauf les lundis 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier** où celle-ci sera fermée.

Joyeuses fêtes.

### Offre d'emploi

La commune recherche une personne chargée de surveiller les enfants sur la cour durant le temps de pause méridienne de 11h30 à 13h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Uniquement en période scolaire. **Poste à pourvoir du 08 janvier au 05 juillet 2024.**

### Recensement de la population du 18 janvier au 17 février 2024

La commune recherche encore un agent recenseur disponible à compter du 03 janvier 2024.

Vous êtes dynamique, retraité, travailleur à temps partiel, sans emploi, avez des connaissances Internet, **proposez votre candidature à la Mairie.**

